



COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 18 AOUT 2022

Procès-Verbal N° 1 / 2022-2023

Présents :

Pierre BOURDET, Damien BONNAL, Bernard BORG, Didier CAMPREDON, Annie CLUZEL, André DALMON, Frédérique DAURES, Lilian FABRE, Lilian GRIALOU, Marc GUITARD, Patrick MARITAN, Grégory PASSENEAU, Vincent REGIS, Claude ROUX.

Absents excusés : Jean Marc ANSELMi, Alexandre COUDERC, Joris DANGLES, Jean Luc MARTIN, Karine MAZET-HORTELANO, Damien PRADALIER, Laurent TREMOLET, Audrey VALAYER.

Invités présents : Michel PERET.

Invités excusés : Giovanni PERRI, Benoit ROUTHE.

La réunion est ouverte par Pierre BOURDET à 20h30.

✓ **Approbation PV 11, 12 et 13**
Report au prochain Comité directeur

✓ **Ressources humaines : bilan actuel**

Monsieur le Président informe le Comité directeur de certaines missions dans une nouvelle organisation qui sera effective au 1^{er} septembre.

D'autres missions compléterons le tableau ci-dessous.

- Les championnats jeunes et le secrétariat des commissions discipline et appel seront assurés par Laurent BARNABE
- Les championnats séniors et la comptabilité par Isabelle FILHOL.
- Les championnats féminins et le contrôle des feuilles de matchs jeunes par Mathilde PETKOVIC
- Candy EVRARD-ROUMEC, en remplacement d'Arnaude MATET assurera le secrétariat de la cellule sportive, le suivi des services civiques.

Il est à noter :

- La masse salariale sera légèrement en baisse.
- Une aide exceptionnelle demandée et obtenue de l'ANS va atténuer le coût de la masse salariale

La présentation du référent salarié de chaque commission et leur composition mise à jour sera faite au prochain CODIR.

✓ **Point Commissions :**

• **Coupes et championnats**

Championnat Séniors masculins :

Grégory PASSENEAU informe que les inscriptions pour le foot à 7 ont été lancées et nous n'avons à ce jour aucun retour.

Les poules de D1 à D4 ont été présentées aux clubs.

Reste en instance 1 dossier en appel

La date limite des engagements de la D5 est au dimanche 21 Aout.

A ce jour 44 équipes engagées et en espérant 2 ou 3 autres.

Suivant le nombre final d'engagements on partira sur 4 poules de 11 équipes ou 5 poules de 9 à 10 équipes.

L'inscription pour les diverses coupes se terminent au dimanche 21 Aout.

Le calendrier et les poules de D5 sortira début de semaine 35 théoriquement.

Championnat Séniors féminins :

Les poules ont été diffusées au club.

Le calendrier sortira début de semaine 35.

D1 = 1 poule de 10 équipes

D2 = 2 poules de 9 équipes + 1 poule de 8 équipes.

Il a été décidé de supprimer la D3 et de faire 3 poules en D2 suite à l'inscription de nombreux clubs lozériens et dans un souci de limiter les km (notamment en D3 ou il y aurait eu énormément de km) malgré le souhait initial de rester sur 3 niveaux.

Un challenge à élimination directe a été mis en place pour les équipes de D2 afin de croiser les différents secteurs du territoire.

Pour la D1, un point sera fait sur le fonctionnement mis à place par la Ligue pour accéder en R2 à l'issue de la saison.

Le district demandera une montée directe pour l'équipe championne de D1

En effet la Ligue crée une formule de « Phase d'accession régionale » où les meilleures équipes d'Occitanie se rencontreront afin d'accéder à la R2 féminine mais parce qu'aucun autre secteur en Occitanie présente un championnat structuré comme dans notre territoire.

- **Point de règlement :**

Le Président propose de modifier le règlement des suspensions de terrains en enlevant la contrainte des 25 kms. Par 11 voix Pour, 1 Contre et 1 abstention, le Comité directeur valide cette modification en ce sens : dorénavant le terrain de repli devra se situer hors des terrains de la commune du Club et des communes du club en cas d'entente.

- **Championnats jeunes :**

Marc Guitard présente l'avancée des inscriptions pour les U13/U15/U17.

Il se rend le 1^{er} septembre à Montauban avec Pierre BOURDET et Gilles BOSCUS pour étudier la possibilité de faire un championnat interdistrict. Le compte rendu de cette réunion sera présenté au prochain comité directeur.

- **Partenariat/Évènementiel**

- Patrick MARITAN informe le Comité directeur que la cellule Communication sera composée de Luckian, Céline et Candy. Ils auront pour mission de développer et réfléchir aux axes d'amélioration de notre communication, parfois insuffisante par rapport aux clubs dans certains domaines.

La communication officielle sera **exclusivement** réservée au Président.

- Concernant les partenariats, il présente les objectifs de la nouvelle saison. Il insiste sur le fait que l'intégralité des animations conviviales et sportives proposées ont pu être financées par les partenariats.

Un book est en cours de réalisation pour faciliter la rencontre de prospects.

Il explique que de nombreuses personnes suivent les directs des tirages de coupes. Le matériel actuel ne permet pas une retransmission de qualité. Il est indispensable d'investir dans du matériel mieux adapté. Les partenaires sont sensibles aux retombées de ces retransmissions.

Il expose qu'une consultation a été lancée pour choisir un traiteur. Le choix sera fait le 31/08 en Bureau et présenté au prochain Comité directeur.

- **Commission « valorisation des Bénévoles »**

Le Président propose de créer une nouvelle commission en charge des sujets touchants aux bénévoles. Cette commission serait présidée par Frédérique DAURES, avec pour membres Karine MAZET-HORTELANO, Audrey VALAYER, Annie CLUZEL, Claude ROUX et Michel PERET.

Elle serait en charge de la journée des bénévoles, du challenge MDS, et des médailles.

La création de cette commission est validée à l'unanimité

- ✓ **Questions diverses :**

- André DALMON représentera le Comité directeur à la réunion du CDOS à Salles-la-Source le 4 septembre.
- Grégory PASSENEAU présente l'opération « Octobre Rose » qui aura lieu le 1^{er} octobre. Elle prendra la forme d'un tournoi de sixte sur 3 lieux : Aubin, Salles-Curan, et Le Buisson. L'intégralité des bénéfices sera versée à la recherche contre le Cancer. Une réunion prochaine permettra de mettre en place l'organisation et de lancer les inscriptions.

Le Président rappelle la participation au challenge des Pitchounets et l'organisation du Noël des footeux, deux opérations également à but caritatif.

- Le Président informe qu'il reprend la visite des clubs dès septembre.
- Patrick MARITAN souhaite que les gagnants du fair-play soient connus rapidement. Le Président se charge du dossier
- Michel PERET fait part de modifications importantes du statut de l'arbitrage, avec des obligations qui vont se durcir pour les clubs évoluant en ligue pour la saison 2023/2024. Une réunion sera programmée début septembre.
- Damien BONNAL informe le Comité directeur de l'augmentation à la Ligue des frais kilométriques des arbitres, délégués et observateurs, passants de 0.401 €/km à 0.446 €/km. Il demande la même augmentation pour le District. A l'unanimité, les frais kilométriques sont votés à 0.446 €/km pour les arbitres, délégués et observateurs pour la saison 2022/2023.

Il signale qu'il faudra mettre en place une procédure pour que les arbitres soient informés quand les dossiers sont refusés. A ce jour le nombre d'arbitres désignables est insuffisant pour débiter la saison. Pierre BOURDET se charge de définir cette procédure.

La réunion est clôturée par le Président BOURDET à 23 heures 09

La Secrétaire de séance,



Annie CLUZEL

Le Président,



Pierre BOURDET